

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 45

Artikel: La Toussaint. - Tristesse et gaîté. - Le dîner des croque-morts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR pour l'année 1894 recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Galant comme un Suisse.

On entend sans cesse répéter que, chez nous, les hommes n'entendent rien à la galanterie, qu'ils ne savent pas se montrer aimables dans la société des dames, qu'ils ont plutôt l'air d'y éprouver de l'ennui, et qu'une soirée passée dans un salon, en compagnie du beau sexe, loin du café, du cercle et du jeu de piquet, paraît leur être à charge.

Hélas, il y a peut-être quelque chose de vrai dans cette manière de voir; mais, en cela, ne nous plaçons cependant pas trop au-dessous des Français, des Parisiens surtout, qu'on nous oppose toujours comme les modèles parfaits de galanterie; car il paraît que celle-ci est singulièrement en baisse aujourd'hui, même à Paris.

A l'occasion des fêtes données aux marins russes, par exemple, la presse française a fait remarquer que, d'une manière générale, on n'avait pas assez tenu compte des femmes.

Et cependant un officier de l'escadre russe a écrit gentiment sur un album d'autographes, qui lui était présenté par une Parisienne: « Il n'y a pas de France sans les Françaises ».

Malheureusement, les marins russes n'ont, paraît-il, pas été à même de connaître et d'apprécier ces aimables créations, vu le caractère officiel donné à ces fêtes, et qui en excluait beaucoup trop la femme.

Écoutez, je vous prie, ce que disait, à ce sujet, M. Henri Fouquier, dans le *XIX^{me} Siècle*:

« Il y a bien eu la réception de l'Elysée, mais, malgré l'effort louable du président, c'est là un endroit où les hommes sont en majorité et où les jolies femmes, les jeunes filles, ne se sentent pas à l'aise.

» Cette tendance à tenir la femme isolée n'est pas seulement le fait des usages officiels: c'est une des façons d'être fâcheuses de notre société. Est-ce le cercle, le café, les coulisses qui sont

cause de ceci? Mais les hommes et les femmes se rencontrent de moins en moins, et si nous sommes toujours un peuple qui aime beaucoup les femmes, qui les aime souvent trop en se laissant prendre par ses passions, nous sommes un peuple qui n'aime pas leur société, sans arrière-pensée. Dans la bourgeoisie même, c'est le diable, après dîner, de faire rentrer au salon les hommes qui ont été boire.

» Peut-être les femmes sont-elles un peu coupables, de leur côté, ne faisant pas assez d'efforts pour s'intéresser à ce qui intéresse les hommes? En tous cas, il est certain que ce qu'on appelle « le monde » est de moins en moins intéressant chez nous. Aussi les hommes vont-ils volontiers ailleurs. Il est vrai de dire qu'aussitôt qu'une femme, qu'une jeune fille, montrent un peu de cette liberté d'esprit qui, sans sortir du bon ton, fait les relations agréables, elles s'attirent le blâme de l'hypocrisie pharisaïque que nous prenons pour la vertu ».

Nous voyons donc par ce qui précède que les Français en général et les Parisiens en particulier ne sont pas plus galants que nous. Mais tout cela ne veut pas dire que nous n'ayons plus rien à faire dans ce domaine. Efforçons-nous au contraire de redoubler de prévenances, d'attentions délicates, d'amabilité et d'exquise politesse envers les dames: faisons en sorte qu'on dise bientôt partout: *Galant comme un Suisse!*

Vous riez?... Par le temps qui court il ne faut s'étonner de rien.

Savez-vous, messieurs, où se pratique la galanterie sous sa forme la plus vraie, la plus sincère?... En Espagne, où elle a été apportée par les Arabes. Les musulmans, nous dit Florian, si terribles dans les combats, si cruels envers leurs ennemis, étaient, en même temps, les amants les plus tendres et les plus soumis. Leurs femmes, bien qu'esclaves, devenaient, lorsqu'elles étaient aimées, les souveraines absolues de leur cœur.

Qu'il s'agisse d'une jeune fille ou d'une femme aux cheveux blancs, la galanterie de l'Espagnol est la même. Cette galan-

terie est pour lui une espèce de religion, dans la pratique de laquelle il met tout son cœur. Ses chansons sont pleines de poésie et s'adressent presque toutes à l'être capricieux et fragile dont il professe le culte enthousiaste.

La Toussaint. — Tristesse et gaieté.

— Le dîner des croque-morts.

L'origine de la Toussaint ou Jour des Morts remonte au pape Grégoire III, qui érigea, vers l'an 731, une chapelle en l'honneur de tous les Saints, dans l'église de St-Pierre de Rome. La Toussaint, qui tombe au 1^{er} novembre, est le jour consacré à la visite des cimetières dans les pays de religion catholique. A Paris, par exemple, la foule qui se transporte au Père-Lachaise est considérable; on y compte parfois plus de cent mille personnes.

Mais, ainsi que le fait remarquer un chroniqueur, cette visite aux tombeaux des parents et des amis qu'on a perdus, paraît être, pour le grand nombre, plutôt une habitude qu'une religion. Cette foule qui se porte ce jour-là dans les cimetières finit par se distraire d'elle-même, par oublier le motif qui l'amène. De la tombe qu'on vient de visiter, on passe aux tombes voisines, à celles qui excitent la curiosité, et finalement le triste devoir se tourne presque en distractions.

Dans certaines villes du Midi, la beauté du ciel, — même en novembre, — fait peut-être que le culte des morts se pratique sans trop de tristesse. Au Campo-Santo, de Gènes, le dimanche, on fait de la musique comme sur une promenade publique.

A propos de la Toussaint et de ces visites aux cimetières, écoutez cette curieuse description d'un banquet de croque-morts, à Paris, empruntée aux *Esquisses et croquis parisiens*, par Bernadille:

« Ce repas de corps, qui réunissait deux cents personnes environ, depuis le cocher de première classe, à l'air important et aux joues cramoisies, jusqu'à l'humble cocher du corbillard des pau-

vres, a été d'une cordialité charmante et d'une grande gaité.

» Rien de plus facétieux que les gens condamnés aux métiers lugubres. Dès qu'ils le peuvent ils se rattrapent. On ferait tout un *ana* avec les bons mots et les calembours qui ont été débités entre la julienne et le *pousse-café*. C'était un feu roulant de plaisanteries à donner le vertige aux sommeliers ahuris. Le doyen Moreau, qui célébrait ce soir-là sa cinquantième année de croque-mort, sait par cœur le répertoire de Béranger et de Désaugiers. Il a chanté au dessert d'une voix mordante et avec beaucoup de goût le *Corbillard*, d'Armand Gouffé, une chanson classique de nos pères :

Que j'aime à voir un corbillard :
Ce début vous étonne ?
Mais il faut partir tôt ou tard,
Le sort ainsi l'ordonne ;
Et loin de craindre l'avenir,
Moi dans cette aventure,
Je n'aperçois que le plaisir
De partir en voiture.

» On juge de l'enthousiasme qui a accueilli ces couplets. Emoustillé par le succès du doyen, un jeune employé des pompes funèbres a improvisé une strophe pleine de fines allusions, en voyant apparaître sur la table le fromage *tête de mort*. A partir de ce moment, la joie s'est changée en délire, et les convives se sont précipités dans les bras les uns des autres en versant des larmes d'attendrissement.

» Un incident s'est produit. Un orateur révolutionnaire, perverti par la fréquentation des clubs pendant la Commune, s'étant levé pour proposer une grève générale de la corporation, a été remis à sa place par un invité, le docteur X..., qui s'est très bien comporté en cette circonstance :

» Mes amis, mes auxiliaires, a-t-il dit d'une voix émue, ne mêlons pas de pensées de discorde aux joies de cette réunion fraternelle. La grève ne pourrait être que le résultat d'une entente commune entre nos deux grands corps étroitement unis, dont l'un est représenté ici par moi seul. Que diriez-vous, que deviendriez-vous, si nous nous mettions en grève sans vous prévenir ? Ayez pour nous les égards que nous avons pour vous-mêmes, messieurs, et continuons à travailler les uns pour les autres ».

» Ce *speech*, en style académique, fut salué par des applaudissements unanimes, et un convive, plus transporté que les autres, s'écria en levant son verre :

» A la santé du docteur X... !

» Silence, fit sévèrement le docteur ; ici, on ne boit à la santé de personne ».

Terminons la citation par cette boutade racontée dans le même article :

« Deux vaudevillistes, qui avaient sans doute un peu trop bien déjeuné,

avisent, aux Champs-Élysées, un croque-mort qui revenait à vide.

» Cocher, avez-vous de la place ? dit l'un d'eux en faisant le signe usité pour les omnibus.

» C'est bon, c'est bon, réplique le croque-mort, votre tour viendra ; et ne faites pas tant les malins : j'en ai enterré de mieux portants que vous ! »

Lo diablo dâo Dzorât.

Y'a dâi dzeins que ne crayont pas âo diablo, et que traitont dè tâdiés et dè mi fous clliâo que diont que y'ein a ion. Voudrè bin savâi cein que l'ein peinsont ora.

Y'a on part dè teimps, y'avâi su la *Folhie dâi z'Arîs* qu'on avâi robâ la palantse dâo diablo dein lo bou dâo Dzorât, et que lo larro la dèvéssâi rapportâ se ne volliâvè pas ètrè soupliâ âo bin freccassi â tsavon. Et quand bin l'étâi su la *Folhie dâi z'Arîs* que cein étâi marquâ, on papâi qu'est coumeint lo Conteû, que ne dit ni dzanliès, ni gandoisès, y'ein a que n'ont jamé volliu que sâi de que y'aussè on diablo.

Ora, âi-vo liaisu la *Rerua* dè y'a z'u dedzâo houit dzo ; la *Rerua*, s'vo z'ouèdè bin, lo papâi dâo gouvernèment ? Eh bin, que ditès-vo dè cé gaillâ qu'époâirè lè dzeins dâo Man, dè Cudzy, dâo Tsalet à Gobet et dè Monthérond, que lè fennès et lè z'infants n'ousont pas sailli que dévant on iadzo que lo sélâo est mussi ? Cé coo que vit dinsè tot solet dein lè bous, n'est portant pas on Robinson, vu que l'est tant crouïo : n'est pas non plie dè clliâo bêtès qu'on lâo dit « l'homme des bois », vu que va quartettâ avoué lè précauts dâo Man. Cein ne pâo ètrè què lo diablo. Diont que s'appellè Dâobre ; mâ cein ne vâo rein derè : Napoléon, cé â l'Ugénie, s'est bin appellâ Badindiet.

Après avâi déguenautsi tot cein que l'a pu accrotsi pè Sotteins, l'ont bin coudi l'eincilliourè pè Mâodon : lo gaillâ s'est laissi fèrè : mâ on bio matin la dzéba s'est trovâie vouâisua et l'osé étâi lavi sein avâi de « at-si vo » au géolier. Ora quand on est eincottâ âo verrou, coumeint dâo tonaire pâo-t-on frou ! N'ia què lo diablo, que lè sâ totès, po fèrè clliâo farcès.

On iadzo frou, lo lulu est z'u preindrè on permis dè séjou dein lo bou dâo Dzorât, et l'est po cein que lè papâi ein parlont. Diont que l'est armâ tant qu'âi deints, que l'est binsu que cauqu'on l'a vu avoué sè cornès, sa quiaa et sè griffès ; mâ lo bougro sâ cein catsi quand va tapâ po on demi-litre à la pinta dè Coppoz, pè lo Petit-Mau. Ora, ditès-mè vâi s'on autro què lo diablo porrai passâ pè lè djeints dâi lans dâo piafond de 'na cousena po s'allâ repètrè tandi que lè dzeins sont entsi découtè ! Sè trossèrâi onna piauta ein tcheseint su lè carons :

et po remontâ ? dévetrai sè servi dâo ratéli, et farâi on bio boucan ein èbrequeint lè z'écouallès ! Et pi avoué cein, diont que l'est dégourdi coumeint on sindzo et que fâ la niqua à clliâo que l'a robâ ; que cein est on petit bocon malonéto. Onna dzein n'ousèrâi pas cein fèrè ; sè dépatserâi dè traci po ne pas sè laissi accrotsi ; et cein que prâovè que cé coo est bin lo satan, c'est que l'autra né, à la fordze, qu'on ein parlâvè, noutron syndico, qu'est portant on hommo d'attiutâ, desâi : « Dein ti lè cas, c'est on crouïo diablo ! »

Ora, vo vâidè !

On nous communique une quittance délivrée, en mars 1800, par l'office des postes, sur la réception d'une valeur à expédier. Voici cette pièce :

L'Office des postes helvétique,

A PAYERNE

a reçu un group V. L. 200 du citoyen Louis Jominy, négociant, pour être expédié à Morges à Muret Fasnacht, sauf accident et force majeure ; vu qu'on ne garantit que la fidélité des Offices des postes, des Messagers et Postillons, et moyennant que les réclamations se fassent dans l'intervalle de 3 mois.

Donné pour quittance le 22 mars 1800.

Pr l'Office des postes,

R. MESTRAL.

A cette époque, c'est-à-dire sous la République helvétique, et déjà sous le gouvernement de Berne, le service des postes était entre les mains d'une famille patricienne de Berne, celle des Fischer, qui en avait fait l'entreprise et l'exploitait pour son compte. Ce n'est que depuis 1804 que les postes et messageries furent administrées pour le compte de l'Etat, par une régie soumise à la surveillance du Petit Conseil.

Pourquoi la femme vit plus longtemps que l'homme.

L'*Estafette* reproduisait dernièrement, d'après les journaux français, une statistique sur la moyenne de la vie humaine, qui a pu étonner beaucoup de gens. Elle donne ce détail à la fois curieux et inquiétant : les maris meurent beaucoup plus vite que leurs femmes. A Paris, par exemple, on compte 160,000 maris défunts pour 116,000 épouses. « En faudrait-il conclure, dit l'auteur de ce travail, que les femmes rendent généralement l'existence pénible à leurs seigneurs et maîtres ?... Nous ne le pensons pas ; mais il est constaté que la femme a la vie beaucoup plus dure que l'homme. »

Une de nos lectrices, à qui cette statistique n'a point échappé, nous écrit à ce sujet quelques réflexions desquelles nous détachons les passages suivants :